016-211600903-20230701-2023_79-DE Reçu le 01/07/2023



Ville de Châteauneuf sur Charente

Membres en exercice : 27 Membres présents : 20 Suffrages exprimés : 24 Mise en ligne le 1^{er} juillet 2023

Délibération N° 2023-79 Conseil Municipal du 29 Juin 2023

DATE DE CONVOCATION: 23 JUIN 2023

CONSEILLERS MUNICIPAUX PRÉSENTS: J.L. LEVESQUE - B. LAFAYE - G. MIGNON - M. VILLEGER - M.H. AUBINEAU - T. DEGRANDE - P. FRÉON - G. MICHELY - J.P. DESLIAS - J.F. CESSAC - P. ORMECHE - K. PERROIS - S. BROUILLET - W. BOURGEAU - A. DUBRUN - F. GUIRAO - H. ROSARIO - S. RAYNAUD - C. RAFIN - J. MARTINEAU

CONSEILLERS MUNICIPAUX AYANT DONNÉ POUVOIR : K. GAI donne pouvoir à J.L. LEVESQUE - M.A. CHEVALIER donne pouvoir à S. RAYNAUD - E. PILLARD-CLÉMENTEL donne pouvoir à H. ROSARIO - P. MAURY donne pouvoir à M. VILLEGER

CONSEILLERS MUNICIPAUX EXCUSÉS : K. GAI - M.A. CHEVALIER - E. PILLARD-CLÉMENTEL - S. DELIMOGES - S. BUTET - P. MAURY

CONSEILLER MUNICIPAL ABSENT: P. BERTON

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : K. PERROIS

BUDGET COMMUNAL – ADMISSION EN NON VALEUR CRÉANCE ÉTEINTE

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L2321-2 et R2321-1, VU le budget principal de la commune de Châteauneuf-sur-Charente,

CONSIDÉRANT que le Tribunal de Commerce d'Angoulême, en date du 27 avril 2023, a décidé de prononcer la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif d'une SARL de la commune,

CONSIDÉRANT la demande du Service de Gestion Comptable de Cognac d'une admission en non-valeur pour effacement de dette suite à ce jugement de clôture pour insuffisance d'actifs d'un montant de 362,82 €, dette relative à une redevance d'occupation du domaine public datant de l'exercice 2021,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, PAR 24 VOIX POUR :

- O D'annuler la créance suite à la liquidation judiciaire pour un montant de 363,82 €,
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à cette décision,
- Dit que les crédits nécessaires sont inscrits à l'article 6542 du budget primitif 2023 de la commune.

POUR EXTRAIT CONFORME Le Maire, Jean-Louis LEVESQUE